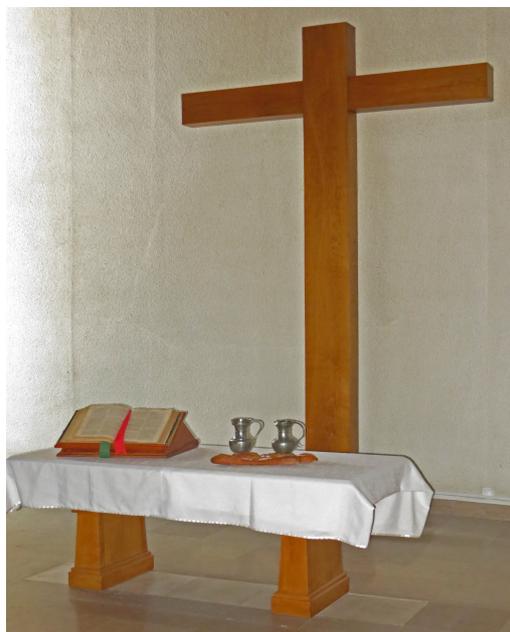


**Les membres de l'Église protestante unie d'Annecy sont invités à participer à
L'ASSEMBLEE GENERALE**

Le dimanche 11 mars 2018, au temple de 10h à 12h

Attention, le culte commence ce jour-là à 9h30



ORDRE DU JOUR :

- accueil et mise en place du bureau de l'AG
- approbation du compte rendu de l'AG ordinaire du 5 mars 2017
- rapport d'activité du Conseil presbytéral
- approbation des comptes 2017 et vote du budget 2018
- présentation du budget extraordinaire 2018 : peinture du temple ; et vote
- rapport moral du Pasteur
- élection de membres du conseil presbytéral
- sujets à traiter : l'œcuménisme joyeux du quotidien
- questions et suggestions

NB : le rapport financier et le rapport d'activité seront disponibles auprès du secrétariat à partir du 25 février. Le compte rendu de l'AG 2017 sera affiché dans le hall du temple.

Rappel : les membres électeurs inscrits sur la liste de l'association cultuelle disposent d'une voix délibérative ; tous les autres membres de l'Église s'expriment avec voix consultative. Chaque membre de l'association ne peut recevoir qu'une procuration (des formulaires de procuration sont mis à disposition au secrétariat)